



Bruns élégants



**NOYER SATINÉ,
BÂTON ROMPU**

RAINURE-LANGUETTE / 13 MM

Caractéristiques

Essence : Noyer **Provenance :** Canada

Choix : bois brun gris à brun foncé. Bois clair et sombre, nœuds, aubier.

Finition : **Satiné** - non brossé verni satiné / Vernis Ecostrong - Brillance (gloss) : 28/32

Dessin

Parquet contrecollé monolame bâton rompu fabriqué selon la norme EN 13489
Rainure - Languette



Description

Largeur : 139 mm
Longueur : 800 mm
Épaisseur : 13 mm
Couche d'usure : 2,5 mm
Support : contreplaqué
Contrebalancement : déroulé en bois
Profil : 4 chanfreins

Colisage

M² / colis : 2,45
Colis / palette : 32
M² / palette : 78,40
Poids / m² : 7,4 kg
Poids / palette : 580,2 kg



Classe d'usage :

Mise en œuvre



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



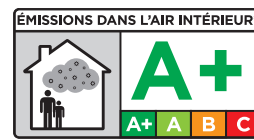
Pose collée selon DTU 51.2



Pose flottante collage RL avec
polyane + Isol 20 ou collage en
plein avec presto PM



Programme de Reconnaissance des
Certifications Forestières



* Information sur le niveau de substances volatiles
dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité
par inhalation sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

**GARANTIE
30
ANS
CONCEPTION**



Enregistrement, Évaluation et
autorisation des Produits
chimiques

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° 1019564



Code d'identification unique du produit type : Bâton rompu Rainure-Languette, 13 mm, Noyer

Usage(s) prévu(s) : Eléments de parquet contrecollé selon EN 13489

Pose flottante avec colle selon DTU 51.11

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée : EN 14342 : 2013

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique
Réaction au feu	Dfl-s1	EN 14342 : 2013
Caractéristiques permettant ce classement :		
- Masse volumique moyenne minimale (Kg/m ³)	500	
- Épaisseur minimale hors tout (mm)	13	
- Conditions de mise en œuvre	Avec ou sans lame d'air	
Dégagement de formaldéhyde	E1	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm	-
Dégagement d'autres substances dangereuses :		ISO 16000
- Émissions de COV* (Décret n° 2011-321)	Classe A+	
- Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVP0910046A)	< 1µg/m ³	
Résistance à la rupture	NPD	-
Glissance	NPD	-
Conductivité thermique (W/m.K)	0,13	EN 14342 / Chapitre 4.7
Résistance thermique (m ² .K/W)	0,10	
Durabilité biologique	Classe de risque 1	EN 335

NPD : Performance Non Déterminée

*COV : Composés Organiques Volatils

**CMR 1&2: Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant

Signé pour le fabricant et en son nom par : Carole FRANÇOIS - Directrice Générale

Bourgarré, 13 décembre 2021

Carole FRANÇOIS

